

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1441

Artikel: "Femme, j'écris ton nom ; guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions"

Autor: Moreau, Thérèse

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Femme, j'écris ton nom; guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. »

Paris : la Documentation française, 1999.

La France s'est dotée depuis l'été dernier d'un guide afin de «faire avancer la cause de la féminisation» (p. 6) pour affirmer avec le Premier Ministre que «la parité a sa place dans la langue» (p. 6). Outre la préface de Lionel Jospin, chacun-e lira avec profit l'introduction rédigée par l'équipe du comité de rédaction CNRS-InaLF¹. On y trouve un historique de la féminisation, les règles grammaticales qui sous-tendent l'entreprise et une évocation des principales objections et difficultés. Les auteurs et autrices y rappellent que ni l'homonymie, ni l'euphonie ne sont un handicap à la compréhension. Quant à la dévalorisation que serait le féminin, le grammairien Albert Dauzat avait déjà écrit en 1955 : «la femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là même un complexe d'infériorité qui contredit des revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir. [Dire] madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale» (p. 33). On nous rappelle également que l'académicienne Marguerite Yourcenar écrivait sur sa chauffeuse (au masculin : chauffeur) et que dans le Dictionnaire de l'Académie française datant de 1935 avaient été introduits de nombreux vocables tels qu'auditrice, bûcheronne, rameuse, factrice, éditrice...

Les règles de féminisation sont ici aussi celles de la Belgique et de la Suisse. Les réformes orthographiques font que l'on écrit désormais bioingénieure, soudobraseuse, viéodographe, flûtiste, maître,

joaillière, etc. On trouve ensuite une liste de vocables au masculin et au féminin telle que l'avait présentée le premier Dictionnaire féminin-masculin des professions, titres et fonctions électives, commandité par les Bureaux de l'égalité de Genève et du Jura en 1990. Chaque entrée renvoie à une règle de formation et aux autres pays francophones si l'usage y est différent.

Pour le moment, du moins officiellement, la question de la féminisation des structures grammaticales ne se pose pas, non plus que celle de la véracité d'un masculin neutre et générique. Mais là-bas aussi, on y affirme qu'utiliser une expression telle que Madame le Ministre afin de désigner une femme est « contraire, un à la logique : elle emploie un générique dans un cas spécifique; deux, à la grammaire : le genre est d'abord l'accord des déterminants; trois, à la civilité : elle impose un masculin à une personne féminine singulière (p. 39). »

On ne peut que se réjouir de la parution de cet outil linguistique mais on s'étonne, on est surpris-e de ce titre *Femme, j'écris ton nom...* Je sais qu'il se veut poétique et prophétique, mais il renvoie les femmes à la bonne volonté des hommes, les rend une fois encore dépendantes d'eux, car seul un être humain de sexe masculin pourra énoncer une telle phrase qui plus est, à en croire la couverture, est écrite sur le sable et la mer efface les pas des amants désunis...

Thérèse Moreau

1. courriel : feminisation@inalf.cnrs.fr
site : www.inalf.cnrs.fr/feminisation

« Les femmes et la langue, l'insécurité linguistique en question »

Dir. Pascal Singy, Delachaux et Niestlé.

Une plus grande tendance à l'autocorrection, un jugement plus sévère porté sur l'usage non-standard de la langue, des « fautes » faites par souci de bien dire (hypercorrection), une intonation plus souvent interrogative, suspensive, tels sont quelques-uns des traits observés et étudiés par de nombreux sociolinguistes, qui caractérisent l'usage de la langue par les femmes.

Les causes de cette insécurité linguistique sont cherchées dans l'inégalité socio-économique, les différences dans l'éducation reçue, une différence dans l'imaginaire linguistique (représentation qu'on se fait de la langue), qui conduit les femmes habituées à être jugées sur leur apparence à chercher un langage plus

proche de la norme, à vouloir pour leurs enfants la maîtrise de la langue qui leur donnera le plus de chances dans la vie...

Les neuf articles de l'ouvrage bien faits pour étayer notre propre réflexion sur notre usage de la langue, analysent des faits observés en Belgique, dans le canton de Vaud, à Aix-en-Provence, mais aussi dans la société peule et en Algérie, et ce sont pour les non-spécialistes deux articles absolument passionnants où on retrouve sous une forme exacerbée, voire dramatique, des principes qui à la réflexion, n'étaient pas, ne sont pas encore totalement étrangers à notre culture et ne le seront pas tant que le statut de la femme et de l'homme restera inégal dans les faits.

Maryse Renard



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DES LETTRES ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE
OU PROFESSEUR ADJOINT
de langue et littérature russes

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires; publications dans le domaine de l'histoire littéraire russe aux XIX^e et XX^e siècles, direction de recherches. Enseignement donné en français et en russe.

TITRE EXIGÉ : doctorat ou titre jugé équivalent. Publications, expérience de l'enseignement universitaire.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 28 avril 2000 au secrétariat du doyen de la Faculté des lettres, 3, rue de Candolle, CH - 1211 Genève 4 (Suisse) auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.